

L'UNSA à la Grande Conférence sociale

les 9 et 10 juillet 2012

La Grande conférence sociale aura lieu au Conseil Economique, Social et Environnemental les 9 et 10 juillet prochains. Outre sa présence aux séances plénières, l'UNSA participera aux quatre ateliers suivants :

Dans chaque groupe, trois personnes de notre organisation participeront aux travaux.

- 1 « développer l'emploi, et en priorité l'emploi des jeunes »,
- 2 « développer les compétences et la formation tout au long de la vie »,
- 3 « assurer l'avenir des retraites et de notre protection sociale »,
- 4 « moderniser l'action publique avec ses agents ».

Sécurité sociale : 17,4 milliards d'euros de déficit en 2011

La commission des comptes de la sécurité sociale se réunira le 5 juillet. Elle constatera l'état des comptes et arrêtera un déficit pour 2011 de 17,4 Md€, en amélioration de 6,5 Md€ par rapport au solde de 2010 (-23,9Md€).

Ce résultat est essentiellement dû à une augmentation des recettes de 5,3 %, portée par une croissance de 3,6% de la masse salariale du secteur privé et diverses mesures qui ont contribué à augmenter les prélèvements sociaux.

Par rapport à 2010, le déficit de la CNAM maladie diminue de 3 Md€ et s'établit à -8,6Md€. Celui de la CNAV s'améliore de 2,9Md€ pour atteindre -6,0 Md€. La CNAF stabilise son déficit à -2,6 Md€ et la CNAM accidents du travail s'approche de l'équilibre avec un déficit de 0,2 Md€, en diminution de 0,5 Md€.

L'UNSA Territoriaux a tenu son 3ème congrès

L'UNSA Territoriaux a tenu son 3ème congrès au Mans, du 19 au 22 juin. Un congrès placé sous le signe du dynamisme et du développement pour cette fédération représentant les agents publics des municipalités, conseils généraux, conseils régionaux et centres de gestion.

Forte désormais de 318 syndicats, elle comptabilise 11.300 adhérents, soit une progression de 37 % depuis son précédent congrès à Toulouse. Les 322 congressistes ont longuement débattu dans 7 ateliers pour approfondir leur réflexion et mettre à jour les revendications de la fédération. Catherine Guérin a été reconduite à la tête de la fédération

Résultats d'élections professionnelles

L'UNSA représentative chez Natixis SA !

Par un travail militant intense mené au cours de ces derniers mois au sein de NATIXIS SA (banque d'investissement), l'UNSA devient représentative avec 14,06% sur les 4.207 suffrages exprimés, soit une progression de plus de 10 points. FO n'est plus représentative.

Au sein de l'entité NATIXIS regroupant au total 11 000 salariés, l'UNSA représente 11,77% des voix.

SODIS (77) : dans cette société d'édition qui emploie près de 500 salariés, l'UNSA obtient 92 voix, soit 25,48%, et un siège sur six au CE.

ADVIVO (38) : au sein de l'Office Public HLM de Vienne, l'UNSA, présente pour la première fois, obtient un siège dans le collège « employés » (19 voix sur 48 suffrages exprimés).

Mairie de Meyzieu (69) : lors des élections au COS (comité des œuvres sociales) dans cette collectivité employant près de 500 agents, l'UNSA, présente pour la première fois, a obtenu 183 voix sur les 331 suffrages exprimés, soit 55,29%, et 5 sièges sur 8 devant FO et la CGT.

VALEO (38) : au sein de l'établissement implanté à Saint Quentin Fallavier de cet équipementier automobile, l'UNSA, présente pour la première fois, devient représentative avec 41 voix sur les 348 suffrages exprimés, soit 11,1%.

Semaine d'action TPE : l'UNSA va à la rencontre des salarié (e)s des TPE

A Bordeaux, Paris, Nîmes, Nantes, Digne, Strasbourg, partout en France, les militants de l'UNSA sont allés à la rencontrer des salarié (e)s des TPE

Autour d'une enquête sur les TPE, les militants de l'UNSA ont pu vérifier que de nombreux salarié (e)s des petites entreprises ignorent que des élections auront lieu du 28 novembre au 12 décembre. Le travail de proximité va donc s'amplifier pour intéresser et mobiliser les salarié (e)s autour d'un scrutin que l'UNSA entend promouvoir auprès, en particulier, des salariés isolés.

Europe : un "accord" pour la croissance de 120 à 130 milliards d'euros

L'UNSA juge positif "l'accord" trouvé par les quatre principales économies de la zone euro – Allemagne, Espagne, France, Italie – lors du sommet de Rome le 22 juin dernier. L'accord prévoit un paquet de mesures en faveur de la croissance pour un montant de l'ordre de 1% du PIB de l'Union européenne, soit 120 à 130 milliards d'euros.

L'effort atteint le montant annuel du budget européen. Il est indéniable que les lignes bougent d'autant que les quatre dirigeants ont confirmé leur volonté de mettre en place une taxe sur les transactions financières dans le cadre d'une « coopération renforcée ».

Cette réunion est encourageante avant le Conseil européen des 28 et 29 juin qui devra prendre des décisions fortes pour l'intégration politique européenne, la stabilité financière et la solidarité entre les Etats membres de la zone euro. Avec la CES, nous revendiquerons une relance créatrice d'emplois de qualité et la prise en compte du « contrat social pour l'Europe ».

RIO+20 : loin d'être à la hauteur des enjeux

Vingt ans après le Sommet de la Terre en 1992, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable réunie du 20 au 22 juin dernier - RIO+20 – était attendue tant pèse la menace d'une catastrophe mondiale si des mesures fortes ne sont pas prises rapidement. Pour l'UNSA, les résultats sont loin d'être à la hauteur des enjeux.

Avec la CES et la CSI, nous affirmons que la déclaration finale intitulée « L'avenir que nous voulons » marque même un recul par rapport aux engagements pris dans les accords internationaux précédents.

Nous considérons que si la déclaration fait référence à la crise du chômage, au travail décent, à la promotion des socles de protection sociale, à la transition juste et au rôle des travailleurs et de leurs syndicats dans le développement durable, en revanche les objectifs contraignants sont absents.

La faiblesse des engagements environnementaux est inacceptable. Le concept d'économie verte est réduit à sa plus simple expression et la création d'une Agence spécialisée des Nations Unies sur l'environnement est écartée. Seulement devrait être créée une instance politique de haut niveau pour à terme remplacer la Commission du développement durable, mettre en place un groupe de travail intergouvernemental chargé de présenter un rapport en 2013 définissant des « objectifs de développement durable » de portée mondiale et un comité intergouvernemental pour évaluer les besoins de financement et examiner l'efficacité et la cohérence de l'existant dont les travaux prendraient fin d'ici 2014.

Au bout de 20 ans, il est extrêmement décevant d'entendre la présidente brésilienne dire que RIO+20 est un « point de départ ». Le mouvement syndical, CSI et CES, doit se mobiliser pour le développement durable afin de sauver la planète.

G20 de Los Cabos : Des annonces à concrétiser

L'UNSA constate, avec la Confédération syndicale internationale (CSI), que les dirigeants du G20 réunis à Los Cabos au Mexique, les 18 et 19 juin dernier, ont modifié leur discours en remplaçant l'austérité par la croissance et l'emploi. Le communiqué final débute ainsi « Nous sommes unis dans notre volonté à promouvoir la croissance et l'emploi ».

Pour les dirigeants du G20, une croissance forte, durable et équilibrée reste la priorité absolue du G20 car elle génère une création d'emplois plus importante et accroît le bien-être des peuples dans le monde entier. Les dirigeants affirment que l'emploi de qualité est au cœur de leurs politiques économiques et reconnaissent l'importance de la mise en place de socles de protection sociale. Ils s'engagent donc à atteindre ces objectifs au moyen d'un « Plan d'action de Los Cabos pour la croissance et l'emploi ». La crédibilité de ce plan se mesurera aux résultats. L'absence dans le communiqué final de la taxe sur les transactions financières est un recul. D'autre part, le communiqué final mentionne une foule de sujets assortis de bonnes intentions reprises de sommet en sommet.

La crise de la zone euro a été, une nouvelle fois, l'objet de beaucoup d'attention. Les Etats de la zone euro membres du G20 affirment vouloir prendre toutes les mesures politiques nécessaires pour sauvegarder l'intégrité et la stabilité de la zone, améliorer le fonctionnement des marchés financiers et rompre le lien entre les Etats et les banques. Les dirigeants du G20 attendent le Conseil européen des 28 et 29 juin qui doit lancer le processus vers davantage d'intégration, notamment une union bancaire. Dans ce domaine, il serait vraiment temps de passer aux actes.

Pour le G20, l'adoption du Pacte budgétaire combinée à des politiques de croissance, des réformes structurelles, des mesures de stabilisation financière, la mise en place du Mécanisme européen de stabilité (MES) sont des étapes importantes d'une plus grande intégration économique et budgétaire permettant des coûts d'emprunt supportables. Certains de ces points font l'objet de désaccords profonds. En revanche, le communiqué rejoint la Confédération européenne des syndicats (CES) quand il approuve le recours à la Banque européenne d'investissement (BEI), aux obligations (project bonds), aux fonds structurels et de cohésion pour financer les projets d'infrastructure.

En tout état de cause, l'UNSA continue de penser que la solution à la crise passe par une plus forte intégration de l'Europe, tout particulièrement de la zone euro. Mais nous voulons un

changement de cap et donc une Union européenne solidaire tournée vers la croissance par l'investissement afin de créer des emplois de qualité ce qui n'empêche nullement de maîtriser les dépenses. Le « programme pour la croissance » inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil européen devra vraiment répondre aux revendications portées par la CES et en priorité au « Contrat social pour l'Europe » qui sera lancé à cette occasion.

Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) : l'UNSA au salon des CE le 18 septembre

L'UNSA accueillera ses militants et les visiteurs lors du salon des comités d'entreprises, le mardi 18 septembre de 14 heures à 16 h 30 au CNIT La Défense sur le thème :

« Institutions Représentatives du Personnel : uniques négociateurs des PSE ! »

Quels sont les outils à destinations des élus pour négocier ? Que doit contenir un PSE ? Ce sont autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre.

Avec la participation de :

- Maître Etienne Colin, avocat spécialiste en droit social
- Jean Pierre Yonnet, directeur d'ORSEU
- Alexandra Moutet, délégué syndicale UNSA BPI
- Pierre Lambin, délégué syndical central UNSA Arc International
- Arnaud Cesbron, élu au CE Crédit Agricole Consumer Finance

L'inscription est obligatoire, sur le lien suivant :

<http://bdd.unsa.info/inscriptions/salon-ce.php>